



Communiqué de presse

Les adhérents de l'Association Nationale des Copropriétés avec Services en Assemblée Générale sur le site de Tours

Plus de trente résidences seniors, regroupées au sein du réseau numéro 1 des résidences services non commerciales, se réuniront les 4, 5 et 6 juin prochains lors de leur Assemblée Générale annuelle dans la ville de Tours.

Ce réseau associatif unique en France se distingue sur le marché des résidences seniors par ses résidences fonctionnant sur le principe fondateur de la copropriété. Celles-ci sont ainsi des immeubles d'habitation gérés sans aucun but lucratif dans le strict respect de la loi du 10 juillet 1965. Les copropriétaires restent les seuls décideurs pour la gestion de leur résidence, pour les engagements de dépenses, pour le choix de leur Syndic, la définition des services, le suivi de leur fonctionnement et le contrôle de leurs coûts. Le directeur est directement salarié par la copropriété et/ou l'éventuelle association gestionnaire des services.

Ce modèle novateur de résidences seniors structuré en réseau au sein de l'ANCS gagne à être connu et reconnu. C'est la raison pour laquelle les résidences adhérentes de l'association élaborent depuis plus de deux ans une stratégie de communication qui sera présentée lors de la prochaine assemblée générale. Un logo, une marque grand public, «SérényS», ainsi qu'un site internet seront la première étape de cette stratégie visant à présenter une offre claire et homogène pour l'ensemble des résidences en mettant l'accent sur les services proposés et les avantages de la copropriété pour les futurs acheteurs ou locataires. La deuxième étape sera l'élaboration d'un plan médias pour faire connaître la marque «SérényS».

1.6.2018

Contact presse :

Madame Magali Daigmorte
Téléphone : 02 47 62 22 96

contact@reseau-ancs.fr

Association Nationale
des Copropriétés avec Services
(ANCS)
27, rue Thibouméry
75015 PARIS